



Club Subaquatique Islois

Club affilié à la FFESSM, agréé Jeunesse et Sports
Centre Aquatique et Sportif
Avenue du Général de Gaulle - 84800 Isle sur Sorgue
Tél. 06 52 74 61 82 - 06 52 84 23 82

www.csiplongee.net
contact@csiplongee.net



Isle sur la Sorgue, le 6 octobre 2025

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CLUB SUBAQUATIQUE ISLOIS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du CSI qui aura lieu à la salle Saint Jean à l'Isle sur la Sorgue, le vendredi 7 novembre 2025 à partir de 19h30.

Programme et ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- vérification du quorum (conformément à l'article 15 des statuts) ;
- rapport des différentes commissions ;
- rapport moral du président ;
- rapport de la secrétaire ;
- rapport financier de la trésorière ;
- renouvellement d'une partie des membres du conseil d'administration ;
- validation du nouveau règlement intérieur ;
- clôture de l'AG ;

Programme et ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modifications des statuts

Nous clôturerons la soirée avec un repas pris en commun : (amenez vos couverts, de quoi grignoter et votre bonne humeur). L'apéritif est offert.

Important :

Pour les adhérents de la saison 2024-2025, à partir du 31 octobre 2025, l'accès à la piscine et la participation aux plongées club ne seront possibles que si vous êtes à jour de votre cotisation 2025-2026.

Pierre Dutard
Président du C.S.I.

Le Club Subaquatique Islois est un Club Associatif loi 1901, qui fonctionne grâce au bénévolat.

Tous les adhérents doivent, d'une manière ou d'une autre, et dans la mesure de leur possibilité, aider à son bon fonctionnement.

Il faut des bénévoles pour assurer les formations et les encadrements des sorties plongée. Ce sont tous nos niveaux 4, initiateurs et moniteurs qui y participent.

Il faut également des bénévoles pour s'occuper de l'organisation des animations et de la descente de la Sorgue, pour assurer le gonflage des bouteilles : air et Nitrox, ainsi que le bon entretien de tout le matériel.

Enfin, il faut des bénévoles pour prendre des décisions concernant toutes les activités du Club. C'est la tâche des élus du Conseil d'Administration qui se renouvelle périodiquement.

J'espère que cela vous donnera envie de vous impliquer un peu plus dans la vie du club et vous propose de nous retrouver nombreux le 7 novembre 2025.

Dans le cas, improbable, où vous ne pourriez pas être présent, pensez à donner procuration à un autre adhérent.

Pierre Dutard, Président du CSI

Membres du Conseil d'Administration : saison 2025-2026

Nom et prénom	Fonction	
Dutard Pierre	Président	Fin de mandat - se représente
Bries Valérie	Trésorière	En cours de mandat
Criscuolo Noémie	Secrétaire	En cours de mandat
Bonhomme Veronique	Membre	En cours de mandat
Clamen Magali	Membre	Fin de mandat - se représente
Peytier Valérie	Membre	En cours de mandat
Reynaud Isabelle	Membre	En cours de mandat
Savinas Annie	Membre	Fin de mandat - se représente
Monmont Eric	Vice-Président	En cours de mandat
Navarro Philippe	Membre	En cours de mandat
Sanz Inesco	Membre	En cours de mandat
Bark Thierry	Membre	Fin de mandat - se représente

- Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration du C.S.I. est composé de 12 membres élus en AG pour trois ans. Est électeur et éligible, tout membre de l'association depuis plus de 6 mois, à jour de sa cotisation et âgé de plus de 16 ans.

- Le bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Les membres du bureau sont élus par le Conseil d'Administration.

POUVOIR

Je, soussigné(e)

donne pouvoir à Mme, M

pour me représenter à l'Assemblée Générale du C.S.I. du 7 novembre 2025.
(3 pouvoirs maximum)

date

signature

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSI

Je, soussigné(e)

pose ma candidature au Conseil d'Administration du C.S.I.

date

signature

À faire parvenir avant le 30 octobre 2025

- à un membre du conseil d'administration
- ou à l'adresse e.mail contact@csiplongee.net